

République française

Département du Cantal

COMMUNE DE LACAPELLE VIESCAMP

Séance du 08 décembre 2022

Membres en exercice :

13

Date de la convocation: 02/12/2022

L'an deux mille vingt-deux et le huit décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Maryline MONTEILLET

Présents : 11

Votants : 12

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 1

Présents : Maryline MONTEILLET, Annelise MICHEL-GAGNAIRE, Jean-Paul TROUPEL, Patrice COUDON, Aurore LEFEBVRE, Patrick EVEILLARD, Simone SALAT, Jacqueline BOULANGÉ, Jérémy LABRUNIE, Alain PEYROU, Caroline BARRAL-AURATUS

Représenté : Serge POTEL par Alain PEYROU

Absent : Antoine GENCE

Secrétaire de séance : Annelise MICHEL-GAGNAIRE

Objet: Vote de crédits supplémentaires - lacapelle-viescamp - DE_2022_71

Mme le Maire expose au Conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
61521	Entretien terrains	- 4 000.00	
6411	Personnel titulaire	4 000.00	
TOTAL :		0.00	0.00

Mme le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

A Lacapelle-Viescamp, le 08 décembre 2022

Le Maire,

Maryline MONTEILLET

RF Aurillac
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 20/12/2022 015-211500889-20221208-DE_2022_71-DE

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 20 / 12 / 20 22
et publié ou notifié
le 20 / 12 / 20 22